CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E47585** **VALABLE JUSQU'AU** **24/05/2027**

ÉDITÉ LE 10/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992

Raison sociale : VOISIN CONSTRUCTIONS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/09/2024

Capital : 20 000

RUE DU CORMIER
85300 SOULLANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC La roche sur yon

Siret : 384 379 731 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5421442

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4390289704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4390289704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 02 51 93 35 16 **Fax :**

Portable : 06 09 09 34 54

Responsabilité légale :
AUSTRAL (822 486 163) / ARZO (822 487 286) / VOISIN SERVICES (915 067 243)

Site Internet : www.voisin-constructions.fr

E-mail : contact@voisin-constructions.fr

Effectif moyen : 45 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 744 527 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)		26/03/2026
2241	Fourniture et pose d'éléments en béton armé et béton précontraint	45	23/05/2025
2251	Ouvrages étanches en béton armé et béton précontraint (Technicité courante)		31/01/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/04/2026 12:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.